

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 3 juillet 2017**

L'an deux mil dix sept et le trois juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRESENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina - GEOFRROY Robert - AZZI Gérald -GROSS Stéphanie - Isabelle ESTIGNARD-DUROUX Nadine

ABSENTS :– Alain CHALENDARD –DUCRET Christophe - PRUDENT François

EXCUSES : DE ST GERMAIN Thibaut (pouvoir à Martine CHEVALLIER) –RIVOIRE Yves- CUVILLIER Christophe

SECRETAIRE DE SEANCE : PERRIN Sabrina

Affectés au CM : 15

En exercice : 14

Présents 8

Convocation du 15 juin 2017

Affichage le 4 juillet 2017

L'ordre du jour étant le suivant :

- Sécurisation des abords de l'école
- Aménagement du bourg
- Répartition des sièges CCBR 71
- Compte rendus divers
- Cérémonie du 14 juillet 17
- Questions diverses

Le conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de Madame Simone VEIL

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

REPARTITION DES SIEGES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CCBR 71

Madame le Maire donne connaissance d'un courrier en date du 11 mai dernier émanant de la Sous-Préfecture de Louhans. Il est indiqué qu'en raison d'élections complémentaires dans l'une des communes de CCBR71, et en application de la loi n° 2015-264 du 9 mars 2015, il est nécessaire de revoir la répartition des sièges du Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal adopte la répartition des sièges dans le cadre d'un accord local, à savoir 31 sièges pour le Conseil Communautaire de CCBR71 avec la répartition indiquée. Désormais, deux délégués au lieu de trois pour la commune de Beaurepaire. Les délégués seront Mr Samson et Mme Chevallier

SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE :

Une réunion avec la DRI a eu lieu le 28 juin.

Un sentier piétonnier sera aménagé et délimité par des barrières. Une bande de résine devant école sera dessinée sur la chaussée. 2 passages piétons seront réalisés.

Le dossier amende de police est en cours.

AMENAGEMENT DU BOURG : une réunion avec L'ATD a eu lieu le 28 juin. Un rapport sera rendu fin septembre – début octobre et prendra en considération les remarques du comité de pilotage.

COMPTE RENDUS : Madame le maire présente les comptes rendu suivants :

- l'assemblée générale de la Chasse « La jouette Bressanne ».
- CCBR 71 : différents permis de construire sont actés sur la zone de la chaigne : pépinière d'entreprises , l'entreprise Bejean et Tex France.  
Le centre de loisirs aura lieu du 10 juillet au 11 aout  
La pension des p'tits anges a changé de propriétaire
- SIVOM DU LOUHANNAIS : suite à l'assemblée générale
- ADMR : un projet de fusion avec Louhans ou Cuiseaux. Le local est en vente
- ECOMUSEE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE : compte rendu de Mr RIVIERE

CEREMONIE DU 14 JUILLET : un défilé aura lieu au monument aux morts le 14 juillet.  
Rassemblement à 10 h 45 sur la place

Accepte le devis de Monsieur Laurent BOULET pour le nettoyage des murs de l'église et du clocher

Accepte de céder l'horloge inutilisée et hors service de l'église

Prend connaissance des vols et actes de vandalisme sur la commune. Des plaintes ont été déposées.

Prend connaissance de remerciements suite aux décès de Mmes COUILLEROT Madeleine et Simone PHILIPPE

Remerciement d'un camping cariste pour l'aire de camping-car aménagé

Une délibération est prise pour le nettoyage et sablage des candélabres

La fête du 15 aout : -messe à l'église - marché aux puces- guinguette à la salle des fêtes - feux d'artifice au stade avec buvette

Le recensement de la population aura lieu en janvier février 2018. Un agent recenseur est recruté : délibération prise

Demande un devis pour le curage des boues de la lagune ouest à trois entreprises compétentes dans ce domaine

La commission voirie se rendra sur les lieux concernant un fossé

Est informé d'un salon à CHALON SUR SAONE pour les personnes âgées qui se déroulera en octobre

ECOLE: réunion du SIVOS Le 13 juillet pour l'organisation de la semaine des 4 jours :  
Délibération est prise pour le retour à la semaine de 4 jours

## MANIFESTATIONS

- 14 JUILLET : concours de pétanque (organisation Les Bleuets) + cérémonie
- 15 AOUT : marché aux puces (organisation La Jouette Bressane) - guinguette - feux d'artifice – messe à l'église
- 28 OCTOBRE : concert à l'église avec le chœur d'hommes
- 18 NOVEMBRE : Concert à la salle des fêtes (ensemble orchestral de lons)

Est informé de la réouverture du restaurant – hôtel la Croix Blanche le 6 juillet. Les éléments sont sur le site communal

Chez nounours change de propriétaire. L'ouverture se fera après travaux

L'installation des jeux sur la place a débuté

Les radiateurs sont installés sous le marché couvert. Reste le raccordement à effectuer

Le sablage des grilles cimetière et ancienne gendarmerie débutera mi-juillet

L'aménagement ornemental de la rampe de l'église est réalisé

Fin du conseil à 21 h (suivi d'une délocalisation pour clôturer amicalement la saison)